

Chronique fédérale

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **33 (1987)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Chronique fédérale

par Raymond Gremaud



Record historique pour la Caisse Fédérale

Pour la première fois depuis 1970, le Compte d'Etat de la Confédération boucle avec un bénéfice. Et quel bénéfice ! Tout simplement le plus somptueux de tous les temps !!! Une " bonne " affaire qui risque d'avoir des incidences jusque sur le plan international.

L'excédent de recettes, qui s'élève à 1'938 millions exactement, a pour motif une spectaculaire augmentation des rentrées (+ 13,2 %). Soyons juste, ce résultat éblouissant doit aussi être attribué à des efforts d'économies. Les dépenses sont en effet en recul de 1,8 % par rapport au budget.

Sur le plan intérieur, un tel bénéfice pose presque davantage de questions qu'il n'en résoud. Si les recettes ont pris l'ascenseur, c'est à cause d'une situation économique favorable, notamment de l'extraordinaire activité de nos banques dans les secteurs boursiers et des émissions de droits de participation. Or la santé de la Caisse fédérale ne saurait, à long terme, reposer sur une base aussi fragilisée que les mouvements boursiers.

Certains économistes, Marian Stepczynski par exemple, ont dénoncé d'autres dangers, sur le plan extérieur cette fois-ci. Avec le bénéfice de la Confédération, c'est probablement près de 2 milliards et demi de francs d'excédents qui ont été réalisés par les collectivités publiques en 1986. Quant aux assurances sociales (AVS/AI/APG), elles ont dégagé un surplus de 566 millions. Compte tenu du bénéfice des PTT, du déficit des CFF, et des 2,5 milliards de francs d'exploitation de la Banque nationale, c'est plus de 5 milliards et demi de francs que le secteur public a dégagé en 1986.

Conclusion de l'économiste : la contre-partie de tels excédents publics ne peuvent qu'augmenter encore l'important solde actif de nos échanges externes, dont le solde se traduira inévitablement un jour par une forte revalorisation de notre franc. Ce qui signifie des larmes en perspective pour notre industrie d'exportation.

Maladie de riche ! En fait, le problème consiste surtout à limiter le front des revendications qu'inspire une telle santé financière. Quelle est la priorité ? Dans son dernier rapport sur la Suisse, l'OCDE constate que certaines de nos mesures fiscales pourraient rendre plus difficile l'accès à notre place financière. C'est un sacré coup de pouce aux exigences d'un Parlement qui réclame des mesures pour sauvegarder l'avenir de notre place financière. D'un autre côté, les rangs s'élargissent, de ceux qui pensent que la Suisse doit être attractive pour ses propres contribuables aussi. L'environnement, le social réclamant aussi leur part...

Pas d'adhésion à la communauté

La session de printemps a permis des examens de passages, réunis avec brio. L'élève Flavio Cotti, qui a succédé à Alphons Egli à la tête du Département fédéral de l'intérieur, est parvenu à maîtriser le lourd dossier de l'assurance-maladie en deux petits mois. Il a été souverain dans un débat sur la pollution de l'air qui indique le chemin à suivre pour que la Suisse retrouve le niveau de salubrité de l'air des années 50 et 60.

De son côté l'ex chef du Département militaire fédéral, Jean-Pascal Delamuraz, a frappé par sa grande clarté intellectuelle. Dans le dossier mammoth de nos relations économiques extérieures, il a, plus précisément encore que son prédécesseur Kurt Furgler, situé les enjeux. " Il ne saurait être question d'une adhésion de la Suisse à la CEE, en raison des particularités qui fondent notre Etat ", dit M. Delamuraz. Mais il ajoute aussitôt sans ambage que notre non-adhésion nous coûtera cher, très cher même, et qu'il faudra en assumer le prix. Quant à la voie intermédiaire d'une association avec la CEE, elle doit être abandonnée, car sans avantage pour la Suisse tout en nous privant de nos relations actuelles avec l'AELE.

Comme Kurt Furgler, M. Delamuraz prêche le libre-échange dans le cadre du GATT. A son avis tout doit être mis sur la table, inclus les avantages agricoles que la Suisse a obtenus lors de son adhésion. Mais il n'est pas question d'abandonner notre autonomie d'approvisionnement, et par conséquent notre agriculture.

R. G.